

FAITES UNE DIFFÉRENCE

Capitale

Centre
de services scolaire
de la Capitale
Québec



Technicienne-interprète, Technicien-interprète (poste régulier)

Centre de services scolaire de la Capitale

📍 Québec, Québec

👤 2 Postes disponibles

📅 Publié le : 31 octobre 2025

📅 Expire le : 2 décembre 2025

DESCRIPTION DU POSTE

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à interpréter à l'intention d'élèves sourds ou malentendants le message parlé des personnes avec qui l'élève doit communiquer durant les cours et les autres activités reliées à la vie éducative.

Quelques attributions caractéristiques

- La personne salariée de cette classe d'emplois interprète simultanément et intégralement le message parlé des enseignantes ou enseignants et d'autres personnes, lors des cours et autres activités reliés à la vie éducative des élèves sourds ou malentendants en se servant de différents modes de communication. De plus, elle interprète simultanément et intégralement le message de l'élève à l'intention de ces mêmes personnes.
- Elle assiste les élèves afin de faciliter leur apprentissage et leur intégration scolaire et sociale.
- Elle peut être appelée, dans le cas où l'élève, en plus de son handicap auditif, présente des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, à lui fournir une assistance appropriée.
- Elle peut être appelée à participer à différentes rencontres afin de convenir des signes à utiliser pour des notions qui n'ont pas encore été interprétées ou aux rencontres visant à élaborer un plan d'intervention afin de transmettre ses observations quant au comportement, aux difficultés d'adaptation et aux difficultés d'apprentissage d'une ou d'un élève et applique les mesures retenues dans les limites de sa fonction

Qualifications requises

Scolarité et expérience

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales dans une technique appropriée à la classe d'emplois ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir au moins deux (2) années d'expérience en interprétariat.

Autres exigences

- Selon le cas, connaître un ou des modes de communication appropriés : le français signé, le langage parlé complété (L.P.C.), la langue des signes québécoise (L.S.Q.), l'American Sign Language (A.S.L.), le pidgin ou « l'oralisme ».

Avantages*

- Programme d'aide aux employés;
- Carnet de rabais offrant rabais et privilèges chez près de 50 partenaires;
- Montant alloué annuellement pour la formation et le perfectionnement;
- Opportunités de progression et service de développement professionnel;
- Assurances collectives;
- Banque de congés de maladie et pour responsabilités familiales disponible;
- 19 jours de congés fériés par année, incluant une période de fermeture pendant les fêtes;
-

Type d'emploi



Contrat

Emplacement



Sur les lieux du travail

Salaire :



27,23 \$ - 37,96 \$ CAD Taux horaire

Syndiqué :



Oui

Documents requis

✓ CV

Documents facultatifs

✓ Diplômes / Certificats

✓ Évaluation comparative des diplômes

✓ Permis de travail

✓ Lettre de motivation

- Régime de retraite à prestations déterminées;
- 20 jours de vacances par année;
- 7 congés sociaux par année (utilisation au choix de l'employé);

*Certaines modalités s'appliquent

Si vos études ont été effectuées hors Québec, joindre votre évaluation comparative des études effectuées hors Québec émise par le ministère de l'immigration, de la francisation et de l'intégration.

Le Centre de services scolaire de la Capitale (CSSC) applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.

Le CSSC est soumis à l'application de la Loi sur la laïcité de l'État.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

AVANTAGES



7 congés sociaux par année (utilisation au choix de l'employé)



Montant alloué annuellement pour la formation et le perfectionnement



Opportunités de progression et service de développement professionnel



Assurances collectives



Régime de retraite à prestations déterminées



Banque de congés de maladie et pour responsabilités familiales disponible



19 jours de congés fériés par année, incluant une période de fermeture pendant les fêtes



Programme d'aide aux employés



Carnet de rabais corporatifs



20 jours de vacances par année